

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME (491<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 29 OCTOBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-12049**

Nomination de M. Érik Langevin à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création

**ATTENDU** l'article 3.1 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » relatif à la composition de la Commission des études;

**ATTENDU** l'article 3.4.2 de la Politique relative aux organismes statutaires et la régie interne;

**ATTENDU** la résolution CAD-11463 du Conseil d'administration relative à la nomination de M. Érik Langevin à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création pour un premier mandat de deux ans débutant le 20 septembre 2017;

**ATTENDU** le rapport relatif au processus de désignation de professeurs à la Commission des études, de la recherche et de la création;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

**DE** nommer M. Érik Langevin, professeur au Département des sciences humaines et sociales, à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création, pour un second mandat de deux (2) ans, et ce, à compter du 30 octobre 2019.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 29 octobre 2019